

FINANCES PERSONNELLES

COMMENT ÉVITER LES FINS DE MOIS DIFFICILES

Des millions de Français, modestes ou non, ont souvent du mal à joindre les deux bouts. Pourtant, avec un peu de bon sens, rééquilibrer son budget n'est pas si difficile.

www.boursorama.fr

Paris Match. Comment éviter de plonger dans le rouge ?

Avi Farhi. Il est primordial de connaître les sommes d'argent qui entrent et qui sortent tous les mois pour savoir si votre train de vie est adapté à vos revenus. Si ce n'est pas le cas, découverts bancaires et problèmes financiers se multiplient. On réalise souvent trop tard avoir trop dépensé. Les frais induits peuvent vite faire grimper l'addition, et c'est souvent là que se trouve la somme qui vous manque à chaque fin de mois.

Que préconisez-vous ?

Il faut assumer un rôle de comptable de votre vie personnelle. À l'aide d'un tableau où figurent vos revenus et vos dépenses. Vous pouvez vous contenter d'y faire figurer les dépenses les plus importantes, comme le loyer ou l'échéance du crédit immobilier, les dépenses contraintes, les dépenses courantes alimentaires et non alimentaires. Vous verrez vite si votre budget est équilibré.

Comment optimiser les courses alimentaires ?

Faites une liste ! Cela vous impose une ligne de conduite, sans vous empêcher de vous faire plaisir. Dans le cas contraire, vous allez vous égarer dans les rayons et serez tenté par des produits dont vous n'avez pas fondamentalement besoin. Il faut aussi éviter de faire ses courses trop souvent pour vous prémunir des achats d'impulsion. À l'inverse, trop de stock vous conduira à consommer davantage que prévu ou à jeter des produits périmés.

Avi d'expert

AVI FARHI

« Soyez votre propre comptable »

Et s'il reste un peu d'argent à la fin du mois ?

Bénéficier d'un excédent ne signifie pas qu'il faut le dépenser. Il est nécessaire d'épargner des sommes qui vous serviront à financer vos projets : l'achat d'un Smartphone, les vacances, la scolarité des enfants ou la retraite. Dites-vous que votre épargne est intouchable, car il est indispensable de disposer d'une réserve en cas de coup dur. Dans l'idéal, constituez-vous deux épargnes : la première, sur un livret A, disponible, ainsi qu'une épargne bloquée à utiliser à moyen terme, par exemple en ouvrant un plan d'épargne logement. ■

** Auteur de « Comment gérer son argent en période de crise ? » (en kiosque et sur Amazon).*

votreargent

COORDINATION MARIE-PIERRE GRÖNDALH

FINANCES PERSONNELLES

COMMENT ÉVITER LES FINS DE MOIS DIFFICILES

Des millions de Français, modestes ou non, ont souvent du mal à joindre les deux bouts. Pourtant, avec un peu de bon sens, rééquilibrer son budget n'est pas si difficile.

Paris Match. Comment éviter de plonger dans le rouge ?

Avi Farhi. Il est primordial de connaître les sommes d'argent qui entrent et qui sortent tous les mois pour savoir si votre train de vie est adapté à vos revenus. Si ce n'est pas le cas, découverts bancaires et problèmes financiers se multiplient. On réalise souvent trop tard avoir trop dépensé. Les frais induits peuvent vite faire grimper l'addition, et c'est souvent là que se trouve la somme qui vous manque à chaque fin de mois.

Que préconisez-vous ?

Il faut assumer un rôle de comptable de votre vie personnelle. À l'aide d'un tableau où figurent vos revenus et vos dépenses. Vous pouvez vous contenter d'y faire figurer les dépenses les plus importantes, comme le loyer ou l'échéance du crédit immobilier, les dépenses contraintes, les dépenses courantes alimentaires et non alimentaires. Vous verrez vite si votre budget est équilibré.

Et s'il ne rest pas ?

Il faut d'abord analyser les causes – peut-être le loyer, trop élevé par rapport à vos revenus. Évitez qu'il dépasse le tiers de vos ressources. Il ne faut pas hésiter à quitter votre quartier ou votre ville pour trouver un logement équivalent plus abordable. Si vous êtes asphyxié par votre crédit immobilier, il est encore temps de le négocier. Les taux sont bas, il faut en profiter, par exemple en ayant recours à un courtier.

Comment optimiser les courses alimentaires ?

Faites une liste ! Cela vous impose une ligne de conduite, sans vous empêcher de vous faire plaisir. Dans le cas contraire, vous allez vous égarer dans les rayons et serez tenté par des produits dont vous n'avez pas fondamentalement besoin. Il faut aussi éviter de faire ses courses trop souvent pour vous prémunir des achats d'impulsion. À l'inverse, trop de stock vous conduira à consommer davantage que prévu ou à jeter des produits périmés.



Avi d'expert

AVI FARHI

« Soyez votre propre comptable »

Et s'il reste un peu d'argent à la fin du mois ?

Bénéficier d'un excédent ne signifie pas qu'il faut le dépenser. Il est nécessaire d'épargner des sommes qui vous serviront à financer vos projets : l'achat d'un Smartphone, les vacances, la scolarité des enfants ou la retraite. Dites-vous que votre épargne est intouchable, car il est indispensable de disposer d'une réserve en cas de coup dur. Dans l'idéal, constituez-vous deux épargnes : la première, sur un livret A, disponible, ainsi qu'une épargne bloquée à utiliser à moyen terme, par exemple en ouvrant un plan d'épargne logement. ■

** Auteur de « Comment gérer son argent en période de crise ? » (en kiosque et sur Amazon).*

ASSURANCE-VIE : RENDEMENTS EN BAISSÉ

Les taux des fonds en euros des contrats d'assurance-vie ont fléchi à nouveau en 2015. D'après l'Association française de l'assurance (Afa), les rendements de ces fonds se sont élevés en moyenne à 2,3 %, avant prélèvements sociaux et fiscaux, au lieu de 2,5 % en 2014. Mais les épargnants restent attirés par ce placement garanti, dont la rémunération demeure plus attractive que celle du livret A.

NOM DU CONTRAT	PROMOTEUR	TAUX 2014*	TAUX 2015*
Sérénipierre	Primonial	4,05 %	4 %
Boursorama Vie, Euro exclusif	Boursorama	3,32 %	3,15 %
Afer multisupport	Afer	3,2 %	3,05 %
Compte épargne Carac, Carac Profiléo	Carac	3,1 %	2,9 %
Tous contrats	GMF	3,05 %	2,8 %

* Taux nets de frais de gestion, avant prélèvements sociaux et éventuelle fiscalité. Dans certains cas, la totalité de l'épargne ne peut être investie sur le fonds en euros.

À la loupe

AVIS D'IMPOSITION

Disponible dès juin

Jusqu'à présent, il fallait attendre fin juillet pour obtenir un avis de non-imposition ou un avis de situation fiscale opposable aux tiers. Cette pièce justificative est demandée par de nombreux organismes comme les caisses d'allocations familiales (Caf). Désormais, ce document pourra être édité dès que la date limite pour effectuer sa déclaration en ligne sera dépassée, soit au mois de juin.

ASSURANCE EMPRUNTEUR

Droit à l'oubli pour six pathologies

Une grille de référence vient d'être établie pour éviter à d'anciens malades de se voir appliquer une surprime d'assurance lorsqu'ils souscrivent un crédit. On parle alors de « droit à l'oubli ». Six pathologies sont concernées : légionellose, cancer du testicule, de la thyroïde, ainsi que certains cancers du sein, mélanome (cancer de la peau) et cancer de l'utérus. Pour certains mélanomes, il faudra attendre un an après la fin du protocole thérapeutique, et en l'absence de rechute, pour ne plus avoir à fournir cette information médicale lors de la demande d'un crédit.

En ligne

GARANTIE EN CAS DE LOYERS IMPAYÉS

Prêt à mettre en location un bien immobilier ? Le visa pour le logement et l'emploi (Visale) permet au bailleur de bénéficier d'une couverture en cas de loyers impayés. Sur le site visale.fr, en créant votre espace personnel, vous saisissez les caractéristiques du logement et du bail que vous envisagez de signer, puis vous pouvez télécharger un contrat de cautionnement, après validation.

visale.fr